

CAISSE POPULAIRE SAINTE ANNE DE CAMP-PERRIN (CAPOSAC)

PRESENTATION DU CREDIT-
CONSTRUCTION de
CAPOSAC

HISTORIQUE DE LA CAPOSAC

- Date de création : 27 Mars 1949
- Elle est la troisième des plus anciennes coopératives d'épargne et de crédit après la caisse Petite Epargne de la Vallée de Jacmel et la Caisse populaire des Cayes .
- Elle était créée sur l'initiative d'un missionnaire catholique de la paroisse Sainte Anne de Camp-Perrin d'où elle a tiré son nom.
- La Caisse Caposac a survécu difficilement les 50 premières années de son existence .Grâce à l'appui technique (DID-HAITI) vers la fin l'année 1998, la Caposac est aujourd'hui l'une des meilleures caisses du pays
- Elle membre de l'ANACAPH et de Le Levier

Performance de CAPOSAC

- Durand les 10 dernières années ,l'actif de la Caposac est passé de 7 millions en 1999 a 193 millions de gourdes aujourd'hui,
- Son portefeuille de crédit est de 106 millions de gourdes avec un taux de capitalisation de 26%.
- Elle a 11.114 membres dont 54 % d'hommes, 43 % de femmes et 3 % de personnes morales
- La Caposac est membre de l'association des Caisses populaires haitiennes (l'Anacaph) et aussi membre fondatrice de la première fédération des Caisses populaires haitiennes-Le Levier.

Objet du produit

Pour contribuer d'avantage au développement social de notre communauté, faciliter nos membres à se procurer d'une maison confortable, la CAPOSAC a adopté le projet du Crédit-Construction en juillet 2005. C'est un prêt hypothécaire prévu spécifiquement pour Construction de Maisons.

B- Caractéristiques du produit

- a) Limite du prêt : montant maximum 1,250,000 gourdes.
- b) Durée : 72 mois de remboursements
- c) Taux d'intérêts : Le taux d'intérêt est et demeure celui en vigueur au moment de la demande d'emprunt jusqu'à la remise totale du prêt.
- d) Pénalités de retard : 0.13% sur le versement en retard rentre en vigueur à partir du cinquième jour de retard du prêt.
- e) Frais de dossiers : 2% du montant décaissé.

C- PARTICULARITES DU PRODUIT

- 1-Le prêt est essentiellement hypothécaire et les frais du notaire sont a la charge du bénéficiaire.
- 2-Le montant intégral du prêt est déposé au compte de l'emprunteur .Le décaissement se fait partiellement suivant le budget détaillé des différentes étapes du chantier.
- 3-La signature de l'héritier du bénéficiaire est exigible au contrat de la dette.
- 4-La caisse garde les titres de propriété jusqu'au remboursement total du prêt.

CRITERES D'ADMISSIBILITE

L'Applicant doit :

- Etre membre en règle de la Caisse.
- Avoir déjà vécu au moins une bonne expérience de crédit avec la Caisse.
- Avoir en épargne une garantie équivalente à 15% au moins du montant désiré .
- Etre détenteur légal du titre du terrain a construire.
- Etre en mesure de présenter un budget détaillé des différentes étapes du plan de sa construction.
- Avoir pris connaissance du produit et l'accepter sans condition

Résultat du crédit logement

- Le portefeuille est aujourd'hui constitué de 39 bénéficiaires dont 29 hommes ,7 femmes et 3 personnes morales. Le volume de crédits décaissés s'éleve a 24,550,000 gourdes réparties de la maniere suivante :
- 17,005,000 gourdes pour hommes
- 4,545,000 pour femmes et
- 3,000,000 pour personnes morales
- Le solde du portefeuille est a :16,703,067 gourdes.
- Seulement 1.7 % est en retard

PERSPECTIVES

Le Crédit-Construction est l'un de nos produits de crédit qui attire un bon nombre d'adhérents. L'augmentation du plafond pour certaines zones sélectionnées est à l'étude.

